



---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pantin, le 16 février 2011

### **Droit à l'énergie et démocratie face aux permis de prospection de nouveaux gisements d'énergies fossiles**

Les groupes pétroliers reçoivent l'autorisation de fouiller le sous-sol pour chasser les plus petites poches de gaz et de pétrole. La course à l'utilisation des énergies fossiles reprend de plus belle.

Une propagande bien orchestrée a tenté de faire croire que le danger principal pour la société était la raréfaction des ressources d'énergies fossiles. Certes elles ne sont pas inépuisables. La production du pétrole devrait connaître un pic. Cette incapacité du dispositif de production de pétrole à répondre à la demande va créer une situation très favorable aux majors et aux spéculateurs. Elle n'est pas socialement souhaitable. Mais il ne faut surtout pas occulter le fait que le niveau de production atteint est incompatible avec les nécessités de l'action contre le changement climatique. C'est le fait majeur qu'il faut retenir.

De manière générale, la consommation des réserves actuellement connues de charbon, de gaz et de pétrole ne permettrait pas d'atteindre les objectifs actés à Cancun de maintenir l'augmentation de la température de la planète vers 2°C. Pourquoi donc en rechercher d'autres dont l'exploitation serait en outre destructrice d'un environnement de proximité ?

Le MNLE, réseau Homme&Nature, dénonce l'attitude du gouvernement qui tient bon discours à Grenelle et Cancun et donne dans le même temps, dans la plus grande discrétion, des permis de prospection sur le territoire national. Cette incohérence n'est pas fortuite. Grenelle est un écran de fumée qui cache un verdissement du capitalisme. Mais il s'opère dans un contexte mondialisé. Donc concurrence oblige, la France ne peut pas perdre du terrain. La course s'accélère...

Sortir de l'âge des énergies fossiles, telle est une des principales revendications du MNLE. Cette sortie doit être absolument maîtrisée. Il faut changer de logiciel. La chasse aux gisements non conventionnels d'énergie fossile prouve que les forces politiques et économiques dominantes n'ont pas changé de conception. De fait, elles essaient de généraliser la situation des dernières décennies où l'énergie était abondante. On nous parle maintenant de charbon, de gaz propres... Les apparences changent, le fond demeure en s'adaptant. Les prix grimpent. Les pétroliers s'enrichissent.

Il nous faut donc vivre avec la nécessité de faire muter profondément le dispositif de production d'énergies dans les quatre prochaines décennies avec un abandon accéléré du recours aux énergies fossiles. Le MNLE souligne que, dans un tel contexte, l'affirmation d'un droit à l'énergie ici et ailleurs est fondamental. Ce droit est à définir en tenant compte des contraintes naturelles, sociales et économiques. Il permet d'affirmer l'égalité dans l'accès aux énergies dont les gisements sont limités. Sobriété, efficacité et mise en cohérence d'un panel de moyens techniques sont les dimensions d'un processus démocratique dont les enjeux sont de bien satisfaire les besoins sociaux ici et ailleurs.

Le MNLE constate avec plaisir que les autorisations gouvernementales suscitent de vives protestations. Le MNLE, réseau Homme&Nature, appelle également à une mobilisation pour le droit à l'énergie. Il est bien d'empêcher des mauvais coups. Il faut également construire d'autres réponses.